Envoyé en préfecture le 30/06/2023 Reçu en préfecture le 30/06/2023

Affiché le

ID: 022-212201156-20230517-D2023_03_13-DE

COMMUNE DE LANRIVAIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2023

Nombre de membres afférents

Afférents	11
au Conseil Municipal	
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	11

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept Mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, régulièrement convoqué par le Maire en date du 10 Mai 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de M. Philippe LE JONCOUR, Maire.

<u>Présents</u>: LE JONCOUR Philippe, PAMPANAY Fabienne, JOANNOT Alain, PINSON Zofia, LE GALL Anne, RAOULT Bruno, PERCHOC Héléna, CHELIN Denis, STEUNOU Sylvie, THOMAS Jean-

François, LE ROLLAND Annie Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : RAOULT Bruno

Secrétaire de séance adjoint : PERCHOC Héléna

DELIBERATION D2023-03-13 -DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COMMUNE DE CANIHUEL-

Monsieur le Maire fait part de l'appel au don de la Commune de Canihuel nécessaire à la restauration intérieure de son église. L'appel au don se fait sous forme d'achat de kilomètres (50 euros le km) réalisés par Monsieur le Maire de Canihuel lors d'un rallye raid moto en Grèce.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix « pour »,

DECIDE DE VERSER à la Commune de CANIHUEL une subvention de 650 euros à raison de 50 euros le km (distance de 13 kms entre Canihuel et Lanrivain)

Acte rendu exécutoire après dépôt à la préfecture et publication ou notification

Le 2 8 JUIN 2023

Le secrétaire de séance Bruno RAOULT Conseiller Municipal

Le Maire,
Philippe LE JONCOUR

Envoyé en préfecture le 30/06/2023 Reçu en préfecture le 30/06/2023 Affiché le

ID: 022-212201156-20230517-D2023_03_13-DE